

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2013

PRESENTS :

MM	FRANCK	Bernard	Maire
	GUILLEMAIN	Pierre	Adjoint
	BRINGARD	Roger	Adjoint
Mme	DREYER	Véronique	conseillère
MM.	JAEGY	Sébastien	conseiller
	ERNY	Michel	conseiller
	LERCH	Christophe	conseiller
	BRETA	Christian	conseiller
	COMPERE	Jean-François	conseiller
Mmes	ROTHRA	Marie-Jeanne	conseillère
	BRECHBIEHL	Christiane	conseillère

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 30 novembre 2012
2. Comptes administratifs et comptes de gestion 2012
3. Etat prévisionnel des coupes et travaux ONF 2013
4. Participation de la commune à la mutuelle des agents
5. Divers

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 30 NOVEMBRE 2012

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité, le compte-rendu du 30 novembre 2012.

2. COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTE DE GESTION 2012

Monsieur Pierre Guillemain présente le compte administratif général ainsi que le compte administratif de la forêt (en fonctionnement et en investissement). Des explications détaillées sont données pour chaque ligne de dépenses ainsi que de recettes.

RESULTAT BUDGETAIRE 2012 BUDGET GENERAL

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	226047,49	363384,10	589431,59
DEPENSES	50520,82	265975,67	316496,49
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent ou déficit	175526,67	97408,43	272935,10

**RESULTAT BUDGETAIRE 2012
BUDGET FORET**

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	588,00	109484,32	110072,32
DEPENSES	4143,71	116893,42	121037,13
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent ou déficit	-3555,71	-7409,10	-10964,81

RESULTATS CUMULES AU 31/12/2012

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2011	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2012	RESULTAT DE L'EXERCICE 2012	RESULTAT DE CLOTURE 2012
	A	B	C	D = A-B+C
BUDGET PRINCIPAL				
Investissement	- 203 403,37	-	175 526,67	- 27 876,70
Fonctionnement	288 452,59	203 403,37	97 408,43	182 457,65
Total I	85 049,22	203 403,37	272 935,10	154 580,95
BUDGET FORET				
Investissement	197,25	-	- 3 555,71	- 3 358,46
Fonctionnement	58 301,08	-	- 7 409,10	50 891,98
Total II	58 498,33	-	- 10 964,81	47 533,52
TOTAL GENERAL	143 547,55	203 403,37	261 970,29	202 114,47

Monsieur le Maire quitte la salle pour le vote des comptes administratifs et des comptes de gestion.

Le conseil approuve à l'unanimité les comptes administratifs ainsi que les comptes gestion 2012.

Monsieur Pierre Guillemain, au nom du conseil municipal, remercie monsieur le Maire pour la bonne gestion de nos finances communales.

Monsieur le Maire précise que cette bonne gestion est le résultat d'un travail collectif de toute l'équipe municipale. Messieurs les adjoints, chacun dans son domaine, mènent des actions pour réaliser des économies. Mesdames les conseillères

municipales, amènent leur contribution par les opérations de décorations (entrée du village, salle des fêtes pour les fêtes de fin d'année) qui sont réalisées de très belle manière, avec toujours l'esprit du moindre coût. Enfin, toute l'équipe municipale, présente lors de la journée de travail organisée tous les printemps, entraîne un grand nombre de nos concitoyens. Cette opération citoyenne permet également de faire de substantielles économies.

Monsieur le Maire relève l'excellent travail réalisé par la secrétaire Mme Christmann Nathalie, pour l'établissement des comptes administratifs.

Le budget 2013 doit être voté pour le 15 avril 2013. Entre le 1^{er} janvier 2013 et ce vote, aucune dépense d'investissement ne peut se réaliser.

En vertu de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal peut autoriser le Maire à engager des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des investissements votés pour le budget 2012, soit 15 250 €.

Le conseil municipal, vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L1612-1, après en avoir délibéré, autorise le Maire à engager la dépense d'investissement dans la limite des crédits exposés.

Le conseil municipal autorise monsieur le Maire à payer une facture de 10 899.38 € TTC concernant le complément du matériel électrique pour l'équipement de la rue Stoerenbourg.

3. ETAT PREVISIONNEL DES COUPES ET DES TRAVAUX ONF POUR 2013

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des propositions de l'ONF pour l'exploitation des bois et des travaux prévus en 2013, à savoir :

Travaux d'exploitation :	
Volume prévu en coupe :	1 182 m3 (bois de chauffage compris)
Estimation recette brute :	65 690 €
Frais d'abattage et façonnage :	31 650 €
Frais de débardage :	15 370 €
Maitrise d'œuvre :	3 936 €
Assistance à la gestion de la main d'œuvre :	1 498 €
Estimation bilan net :	13 506 €

Des travaux de maintenance, de sylviculture, d'entretien des chemins forestiers sont prévus pour un total de 8 408.21 € TTC, maitrise d'œuvre et assistance.

Le conseil municipal, après avoir discuté ces différents points de notre budget communal, décide d'adopter l'état prévisionnel des coupes ainsi que le programme des travaux patrimoniaux.

4. PARTICIPATION DE LA COMMUNE A LA MUTUELLE DES AGENTS

De nouveaux contrats ont été signés pour la couverture complémentaire santé des agents communaux.

Le taux de participation de la commune, qui était déjà de 20 %, a été reconduit. Le coût annuel à la charge de la commune sera de 515 € pour la participation aux frais de quatre employés communaux.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette décision.

5. DIVERS

Sondage réalisé en janvier 2013 pour la déchetterie :

- 70 % de participation au sein de la communauté des communes.

Résultats :

- 65 % de suffrage pour le maintien du système actuel
- 35 % pour une déchetterie

Suite à ce sondage, une solution pour les gravats et autres produits tel que le carrelage, placoplâtre, etc., devra être réfléchi et mise en place.

Réforme scolaire : monsieur le Maire informe le conseil de la réforme scolaire qui peut se mettre en place dès la rentrée 2013 ou alors à la rentrée 2014, au plus tard. Des rencontres avec les enseignants et les parents d'élèves seront organisées pour en débattre.

Exploitation agricole de M. Knibiely : les bêtes de M. Knibiely passent l'hiver sans vraiment de possibilité d'abri. Plusieurs remarques et plaintes sont faites en mairie pour signaler le mauvais traitement sanitaire de ces animaux.

Pour l'hiver prochain, M. Knibiely devra impérativement trouver une solution décente pour l'hivernage de son cheptel.

Salage de nos routes communales : cet hiver les chutes de neige sont nombreuses et importantes. Afin de consommer un minimum de sel de déneigement, nous avons pris la décision de ne plus saler les routes communales qui ne sont pas en pente (rue du Stoerenbourg et le haut du chemin Entzenbach). Le sel de déneigement contribue aussi fortement à la dégradation de nos routes. Pour cette raison, nous recommanderons à l'entreprise Holveck de vraiment déposer le grammage recommandé par le service des routes de la DDT, à savoir 5 grammes par mètre carré.

Nous rappelons aussi que les pneus neige sont indispensables pour circuler avec une sécurité renforcée.

Propriété Rebischung, rue du Kuenbach : avec les récentes chutes de neige, la haie qui délimite la rue Kuenbach avec la propriété Rebischung, a plié sous le poids de la neige et perturbe sérieusement la circulation. N'ayant pas eu de réponse de Mme Sylvie Rebischung, qui a été contacté à plusieurs reprises, la commune procédera à la taille de cette haie en semaine 9.

Abri bus au croisement de la rue Principale et rue du Stoerenbourg : depuis la démolition de la maison Arnold Paul, les enfants scolarisés au collège de Saint-Amarin attendent le bus de ramassage sur la route. Cette situation est dangereuse surtout en période hivernale quand il fait nuit jusqu'à 8 h du matin. Des contacts

seront pris avec les riverains pour voir dans quelle conditions et où la commune pourrait installer un petit abri bus.

FRANCK	Bernard	Maire	
GUILLEMAIN	Pierre	Adjoint au Maire	
BRINGARD	Roger	Adjoint au Maire	
DREYER	Véronique	Conseillère Municipale	
JAEGY	Sébastien	Conseiller Municipal	
ERNY	Michel	Conseiller Municipal	
LERCH	Christophe	Conseiller Municipal	
BRETA	Christian	Conseiller Municipal	
COMPERE	Jean-François	Conseiller Municipal	
ROTHRA	Marie-Jeanne	Conseillère Municipale	
BRECHBIEHL	Christiane	Conseillère Municipale	